



Monceau Portefeuille

Part AC – ISIN : FR0007385695

FIA soumis au droit français- Fonds d'investissement à vocation générale

Ce FIA est géré par TALENCE GESTION

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds Monceau Portefeuille a pour objectif d'offrir une performance supérieure à celle de l'indice composite 50% de l'indice EuroStoxx Europe 600 Net Return (SXXR) + 50% de l'€STER capitalisé, sur la durée de placement recommandée, c'est-à-dire plus de 5 ans, en participant à la hausse des marchés actions et en limitant l'exposition à ceux-ci en période de baisse. En cas de conjoncture défavorable des marchés actions, le gérant privilégiera ainsi les produits de taux.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Compte tenu de sa stratégie décrite ci-après, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci.

La gestion du fonds est totalement discrétionnaire et repose sur la sélection de valeurs, principalement basée sur l'analyse des fondamentaux des sociétés ainsi que sur l'allocation d'actif.

Afin de profiter éventuellement d'un potentiel de croissance supérieur, le Fonds pourra mettre l'accent sur les actions de faible et moyenne capitalisation, la sélection des titres étant effectuée valeur par valeur (« stock picking »).

Le portefeuille pourra être exposé en actions françaises et internationales (de 0 à 100 %) sans contrainte de capitalisation, de secteur d'activité ou de zone géographique, en instruments des marchés monétaire (de 0 à 100%) et obligataire - y compris des obligations convertibles - (de 0 à 20%), dont 60% au minimum de la zone euro, via des titres en direct, des OPC et des instruments financiers à terme. La gestion ne se fixera pas de limites dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises ou des Etats émettant ces titres, aucune contrainte n'étant cependant imposée quant à la notation minimale (détenition d'obligations spéculatives à haut rendement possible à hauteur de 10% maximum de l'actif net).

Le fonds pourra être investi en titres de pays émergents à hauteur maximale de 50% de l'actif net.

Le fonds pourra être investi jusqu'à 100% en OPC (dont des OPCVM de tous pays et FIA de droit français).

Le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés pour couvrir le portefeuille ou/et l'exposer sur des indices des marchés de taux ou des indices des marchés actions dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

Le risque de change pourra être couvert par du change à terme.

Le fonds pourra investir dans les titres intégrant des dérivés, de nature simple et non complexe, négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés, organisés, ou de gré à gré tels que des EMTN, titres négociables à moyen terme, titres donnant accès au capital, certificats (dont turbo infinis) et warrants, bons et droits de souscription ou d'attribution.

Le fonds sera exposé au risque de change de manière accessoire.

Le fonds ne fait pas l'objet de garantie ou de protection du capital.

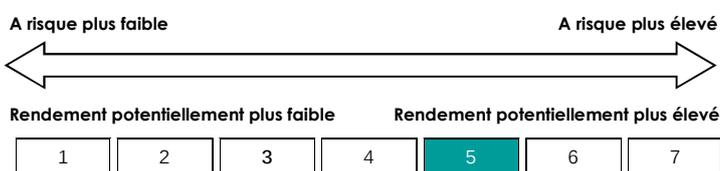
Le FCP capitalise les revenus et les plus-values nettes réalisés.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) jusqu'à 12 heures chez le Dépositaire CACEIS Bank (attention aux délais techniques et à ceux des intermédiaires financiers allant de 15 à 45 minutes avant cut-off). Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée en J+1 sur les cours de clôture de J, et sont réglées 2 jours après la date de valeur liquidative (Valeur liquidative quotidienne).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement du FIA est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPC est classé dans la catégorie [5] :

L'indicateur de risque et de rendement de niveau 5 reflète l'exposition du FIA aux marchés actions et aux produits de taux.

Risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque lié à la faible liquidité de certains titres : Le FCP peut être investi dans des OPCVM/FIA ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.
- Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du FIA.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3,43%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% TTC maximum de la différence entre la performance du fonds et celle de l'indice composite 50% de l'EuroStoxx Europe 600 (dividendes réinvestis) + 50% de l'€STER capitalisé, sous condition que le fonds enregistre une performance positive**. Montant facturé au titre du dernier exercice : 0,18%.

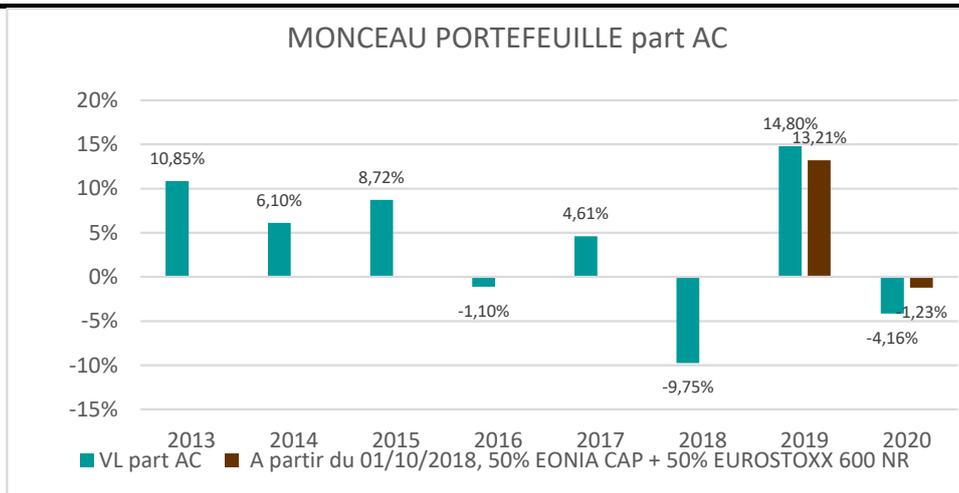
* Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés au FIA se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30/09/2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages « Frais et commissions » du prospectus de ce FIA, disponible auprès de la société de gestion.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

** Première période de référence : du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022.

PERFORMANCES PASSES



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Elles tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, sauf les éventuels frais d'entrée ou de sortie.

Elles ont été calculées en EURO et s'entendent dividendes réinvestis.

Indicateur de référence : Le fonds ne dispose d'un indicateur de référence que depuis le 01/10/2018. Il s'agit de l'indice composite 50% de l'indice EuroStoxx Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis) + 50% de l'€STER capitalisé.

Elles ont été calculées en EURO et s'entendent dividendes réinvestis.

Le fonds a été créé le 09/07/1982.

PERFORMANCES PASSES

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus/rapport annuel/document périodique) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur le FIA sur simple demande écrite auprès de TALENCE GESTION - 38, Avenue Hoche - 75008 Paris ou sur le site www.talencegestion.fr ou écrire à contact@talencegestion.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA.

Les parts de ce FIA n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi U.S. Securities Act of 1933. Par conséquent elles ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Politique de rémunération : Les détails actualisés de la politique sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

La responsabilité de TALENCE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

TALENCE GESTION est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/10/2021.